



maison d'accueil au Cambodge



Association humanitaire D'une Famille à l'Autre - Ptea Clara
BP26 - 85470 Brétignolles Sur Mer - France
www.ptea-clara.com - ptea-clara@hotmail.fr

CONTRAT DE PARRAINAGE

Je parraine tous les enfants résidant à Ptea Clara

Le Parrain

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Et à respecter les conditions de parrainage définies par l'Association « d'une Famille à l'Autre »

- Je règle la somme de _____ euros par **Prélèvement automatique mensuel (15€ minimum)**
 Je joins le document bancaire pour prélèvement automatique

Les parrainages s'étendent sur une durée minimale d'un an. Après cette période vous êtes libres d'arrêter votre parrainage à tout moment, sans justificatif et par simple courrier.

Les dons versés donnent droit à des déductions fiscales. Chaque début d'année, vous recevrez votre reçu fiscal attestant du montant de vos dons.

Cadre réservé à l'Association

Numéros d'affiliation : COL

Date :
Signature du parrain :

Signature Association « d'une Famille à l'Autre »



En devenant marraine ou parrain, vous soutenez les perspectives d'avenir des enfants. L'association mettra tout en œuvre pour que vous puissiez suivre les enfants au mieux et le plus régulièrement possible.